



FORMATION

Chiffrer son projet d'installation ou de diversification

**Jeudi 9 décembre 2021 et Mardi 25 janvier 2022
à Aurillac**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > comprendre les **notions de base de la comptabilité** (compte de résultat, bilan, trésorerie...)
- > être en capacité d'**élaborer le budget prévisionnel de votre future activité**, en fonction de la progressivité de votre projet.

PUBLIC

Personnes en projet de création d'activité agricole ou agri-rurale et agriculteurs.trices en projet de diversification de produits/services.

INTERVENANTE Céline Bruneau, animatrice-formatrice à l'AFOCG du Cantal
(Association de FORMation Collective à la Gestion)

>> A noter : Ces 2 jours pourront être suivis par une formation de 4 jours d'approfondissement (sur les aspects fiscaux, sociaux et juridiques et la présentation de son projet) pour disposer d'un chiffrage plus précis (notamment un Plan d'Entreprise (PE) en cas de demande de DJA) et des outils pour présenter son projet à des tiers.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Alternance de temps théoriques et de mise en pratique sur votre propre budget prévisionnel (outil tableur mis à votre disposition pour travailler sur votre projet avec vos données) :

- Comprendre les différents plans comptables, leur construction et leur analyse
- Mesurer les besoins en investissements
- Calculer les charges et les produits prévisionnels sur plusieurs années au regard des éléments de l'étude de marché (compte de résultat prévisionnel et prévisionnel de trésorerie)
- Mesurer la viabilité de son projet
- Vérifier la cohérence des données pour chacun.e
- Travail et échange sur le projet de chaque participant.e.

Coût

Adhésion 2021 obligatoire à la Cant'ADEAR.

(adhésion individuelle : 30€ // GAEC ou autre type d'association : 50€)

Personnes éligibles VIVEA : frais pédagogiques pris en charge par VIVEA.

Autres situations :

Une prise en charge doit être demandée par le stagiaire, selon sa situation :

- l'aide individuelle à la formation (AIF) via **Pôle emploi**
- votre **Compte Personnel de Formation (CPF)** : crédit consultable sur moncompteformation.fr
- votre **fonds de formation** si vous êtes salarié.e.

Merci d'anticiper vos demandes de prise en charge au maximum.

Sans prise en charge, une participation individuelle vous sera demandée : nous contacter.

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : mardi 23 novembre 2021.

Validation de votre inscription à réception d'une caution de 50€ (restituée le jour de la formation).

INFOS PRATIQUES

Durée : 14h – Horaires : 9h-17h30. Déjeuner : repas tiré du sac.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation.



Projet co-financé par l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen

